



Séjours montagne

STAGE ESCALADE FALAISES PROVENCE ET CALANQUES PERFECTIONNEMENT Du 21/04/23 au 23/04/23

L'escalade en Provence est une expérience unique. Les accès aux voies, peu commodes, ont préservé ces sites remarquables.

En trois jours, vous grimpez sur deux sites majeurs du sud de la France : la Sainte-Victoire et les calanques de Marseille. Vous y serez au calme en pleine nature sur un rocher varié et de qualité ; un terrain de jeu idéal pour développer ses aptitudes de grimpeur : la concentration, la maîtrise de la peur, les équilibres, les placements, les rythmes et les stratégies à adopter dans les voies.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Provence
- 3 jours
- 4 - 8 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 545,00 €
Inscription sur la base de 4 participants soit 690€/personne. Si vous êtes 6 participants ou plus, le jour du départ du séjour, nous appliquerons un tarif dégressif (545€/personne) et vous rembourserons la différence soit 145€ à l'issue du stage.

Déroulement du séjour

JOUR 1 : SAINTE VICTOIRE

Accueil à 9h30 à la gare TGV d'Aix en Provence puis allons directement grimper sur les dalles magiques de la Sainte Victoire.

Nuit et repas en gîte au pied de la Ste Victoire

JOUR 2 : SAINTE VICTOIRE

Nous partirons grimper sur les fascinantes falaises calcaires de la montagne Sainte Victoire, situées à quelques dizaines de kilomètres.

Nuit et repas en gîte au pied de la Ste Victoire

JOUR 3 : CALANQUE DE SORMIOU OU FALAISE DE LA CIOTAT

Suivant le niveau général et la météo nous opterons pour les voies de la falaise qui s'étire entre Cassis et la Ciotat, avec des vues imprenables sur le massif des Calanques ou bien les voies de la Calanque de Sormiou suivant les conditions d'accès notifiées par le Parc National des Calanques au moment du séjour.

Séparation à la gare SNCF Aix TGV entre 17 et 18 h.

NB : Ce programme est donné à titre indicatif. Le guide ou le D.E. escalade reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions météorologiques, ou bien

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Projet pédagogique

Pour nos stages « perfectionnement » un programme spécifique a été élaboré pour vous permettre d'évoluer dans votre pratique sur le plan technique d'escalade, le mental et sur les thèmes liés à la sécurité. Chaque jour nous aborderons un thème technique d'escalade pour vous donner le temps d'assimiler vos nouvelles sensation. Par exemple : La préhension des prises, l'adhérence des pieds, le rythme, l'anticipation, les stratégies, l'escalade en tête.... mais aussi sur le plan du mental, la concentration, la maîtrise de la peur en tête,.... et sur le plan de la sécurité ; le mousquetonnage efficace, l'assurage dynamique, la communication dans la cordée, la pose d'une moulinette, le pliage des cordes ... autant de compétences qui vous permettront de mieux grimper en toute sécurité. Le rappel et les techniques d'autobloquant (prusic, machard..) seront aussi abordés. Si vous le souhaitez l'encadrant vous donnera chaque jour des éléments techniques pour atteindre les objectifs fixés individuellement. Support vidéo possible pour débriefing.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 personnes, vous serez avisé au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation.**

Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

NB : Pour les conditions d'annulation des séjours privatisés (groupes constitués) merci de vous référer à nos [conditions de vente](#)

Matériel à prévoir

Possibilité de location du matériel suivi d'un *. Vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans l'onglet "TARIF DES OPTIONS".

La tête

- Une paire de lunettes de soleil protection classe 2 ou 3
- Un bonnet et une casquette
- Un casque* agréé pour l'escalade

Le corps

- Un sac à dos pour transporter le matériel de la journée au pied des voies, environ 35 litres
- Un sous vêtement manche longue, une polaire ou soft shell
- Un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les mains

- Une paire de gants fins
- Une paire de mitaines en cuir, type gants de vélo ou de voile pour les rappels et l'assurage

Les jambes

- Un pantalon d'escalade chaud
- un pantalon léger
- un short

Matériel technique

- Un baudrier*, un mousqueton à vis* et une sangle de 40cm* pour servir de vache
- Dégaines et autres appareils dont vous souhaitez vous servir ou apprendre l'utilisation
- Une paire de chaussons d'escalade confortables

Divers

- Prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petites pour les glisser dans le sac
 - Petit couteau
 - Appareil photo
 - Petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules
- Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Avertissements Milieu Vertical

La pratique de l'escalade est soumise à certains risques : chutes de pierres, chute au sol (défaut d'assurance)... Pour limiter ces risques, les participants s'engagent à porter leur casque au pied des falaises, pendant l'escalade et l'assurance, et à respecter les consignes de sécurité données par l'encadrant. Vous devez en être conscient(e) et accepter ces risques pour vous inscrire.

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou Aspirant Guide* de haute montagne ou D.E. Escalade** de l'équipe Roc Écrins. Il sera équipé, d'une radio VHF reliée au standard des secours ou d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours collective.

*Un Aspirant guide est un guide en cours de formation, il est autorisé à travailler et encadrer ces ascensions à partir de sa troisième année de formation. Ce n'est pas un débutant, car il faut plusieurs années de pratiques et d'entraînement afin de constituer la liste de courses et avoir l'expérience et le niveau technique requis pour pouvoir intégrer la formation de guide de haute montagne.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel.** Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la pertes de bagages, représente 3,9 % du séjour. Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Vous serez hébergé dans **une chambre d'hôtes de caractère**, au pied de la Sainte victoire, en chambre de 2 à 3 personnes avec salle de bain privée.

Cet hébergement vous est proposé sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

Transport et Bilan Carbone

Transport assuré par Roc Écrins. Dans le cas où aucun de nos véhicules ne serait disponible nous pourrions vous demander d'organiser un covoiturage avec les véhicules des autres participants. Dans ce cas, un remboursement des frais de déplacement sera effectué à la personne utilisant son véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9h30

Le premier jour à la gare TGV d'Aix en Provence.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	690,00 €
5	690,00 €
6	545,00 €
7	545,00 €
8	545,00 €

Inscription sur la base de 4 participants soit 690€/personne. Si vous êtes 6 participants ou plus, le jour du départ du séjour, nous appliquerons un tarif dégressif (545€/personne) et vous rembourserons la différence soit 145€ à l'issue du stage.

Le prix comprend:

- **L'encadrement** par un guide de haute montagne ou un D.E. Escalade diplômé d'Etat
- **L'hébergement** en chambres d'hôtes en pension complète du jour 1 le soir au jour 4 le midi (nuitées et restauration, pique-niques le midi)
- **L'organisation générale**, la réservation des hébergements, du guide, du matériel et la gestion votre inscription.
- Le matériel collectif de sécurité et de progression
- **Le transport** jusqu'aux sites d'escalade

Le prix ne comprend pas:

- Le pique-nique du premier jour
- La location éventuelle du matériel technique individuel.
- Les frais à caractère personnel : boissons....
- Les assurances responsabilité civile, rapatriement et annulation
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.